COUR TURCOT, FALAISE SAINT-JACQUES, PIED DE LA FALAISE ET DALLE-PARC : QUATRE COMPOSANTES INDISSOCIABLES D'UN GRAND PARC-NATURE

MÉMOIRE DU CRE-MONTRÉAL PRÉSENTÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL LE 20 NOVEMBRE 2018

Conseil régional de l'environnement de Montréal

- OBNL indépendant, fondé en 1996
- Instance régionale en environnement
- Organisme de concertation
- Enjeux environnementaux,
 d'aménagement et de mobilité
- Affilié au RNCREQ (16 CRE au Québec)

www.cremtl.qc.ca



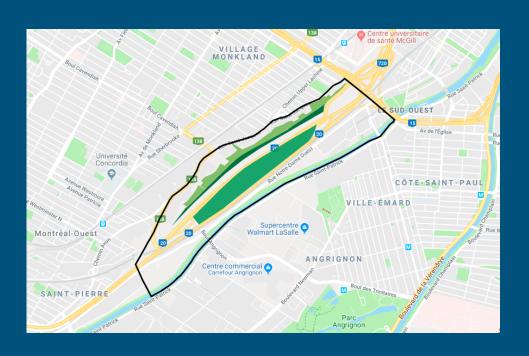
Mise en contexte

L'aboutissement de nombreuses démarches de la société civile

Implication du CRE-Montréal

- Étroite collaboration avec les acteurs locaux et régionaux
- Réflexion élargie et multisectorielle
- 2010 : Comité Vigilance Turcot
- 2015 : Comité Turcot vert et actif
- 2016 : pétition, manifestation, déclaration commune de 60 organisations, lettres et rencontres avec les élus, deux mémoires PDUES
- 2018 : l'annonce de la collaboration entre le MTQ et la Ville

Une situation géographique particulière qui appelle à de grands principes



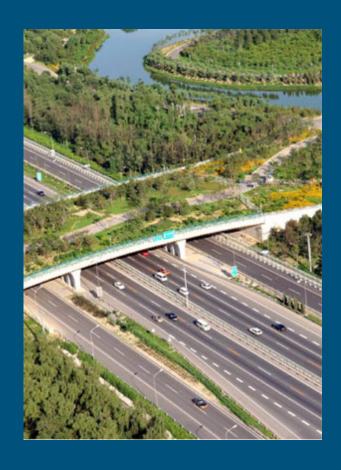
Trois connectivités à recréer, à trois échelles

- Mobilité, liens sociaux, connectivité écologique
- Cour Turcot -> Écoterritoire ->
 Grand Sud-Ouest

Un parc pour les gens Un parc pour la Nature Phasage : une opportunité Audace

- 1. Considérer la falaise St-Jacques, le pied de la falaise, la dalle-parc et le nouveau parc de la Cour Turcot comme les **quatre composantes indissociables** du nouveau parcnature.
- 2. Assurer le financement de la réalisation de la dalle-parc, symbole de la mobilité active, par le **Ministère des Transports du Québec** pour en faire un projet ambitieux et un marqueur d'entrée de ville de renommée internationale.
- 3. Développer un **réseau de mobilité durable autour de la dalle-parc** pour assurer une meilleure connexion avec les quartiers limitrophes, par le réaménagement des voies locales et artérielles.

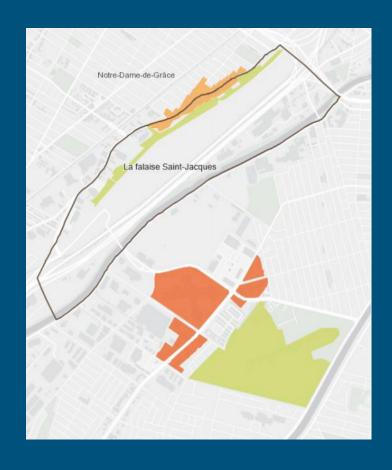
- 4. Intégrer les deux types d'expérience de la mobilité active, soit le transit et la promenade, dans l'axe nord-sud.
- 5. Faire de la **dalle-parc un site multifonctionnel** : en faire aussi un corridor de biodiversité.
- 6. Déployer une stratégie de protection et d'aménagement de la falaise.



- 7. Mettre sur pied une **équipe de travail interdisciplinaire** pour la conception d'un aménagement cohérent de l'ensemble des infrastructures.
- 8. Porter une attention particulière à l'aménagement des **abords des autoroutes**, pour améliorer l'expérience des usagers de la bande verte et réduire le stress sur les milieux naturels.
- 9. Faire un suivi régulier de la qualité de l'eau.
- 10. Dans le parc de la Cour Turcot, développer une **offre d'activités cohérente** avec le concept de parc-nature et l'évolution de l'écosystème au fil du temps.

- 11. Augmenter le nombre d'accès sécuritaires pour les piétons et les cyclistes aux différents milieux naturels de l'écoterritoire.
- 12. Assurer l'accessibilité au parc-nature par une panoplie d'options de transport durables et l'intermodalité.
- 13. Mettre sur pied un Comité de suivi du développement du parc-nature.
- 14. **Soutenir les groupes locaux** dans leur mission de veille et d'animation du parcnature.

- 15. Convertir en **écoparcs industriels** les secteurs industriels inclus dans l'écoterritoire de la Falaise St-Jacques.
- 16. Développer un partenariat entre les Centres de gestion de déplacement (CGD) et les pôles d'emploi au sud de la Cour Turcot et dans les secteurs avoisinants, pour favoriser la mobilité durable des travailleurs.
- 17. **Repenser le développement des TOD** situés près de l'écoterritoire de la Falaise St-Jacques.



Osons voir loin, penser grand

- Un rendez-vous avec la beauté, l'audace et l'innovation
- Aménagement et mobilité durables
- Meilleure intégration des infrastructures de transport
- Création d'un futur patrimoine collectif
- Métropole plus résiliente et plus durable
- Création de valeur et attractivité de la métropole

Donnons-nous des moyens à la hauteur de nos besoins et de nos ambitions!



